

L'ALLIANCE

Bulletin municipal de la Commune d'Étalans

SÉCURITÉ DANS LE VILLAGE

En plus de l'installation d'un feu récompense (rue d'Ornans) et d'un sens unique sur le parking de l'espace Douge, de nouveaux aménagements de sécurité ont eu lieu sur la commune :



- Aménagement d'une écluse à Charbonnières les Sapins



- Pistes cyclables dans la rue d'Oupans
Les cyclistes doivent respecter le sens de circulation, à droite de la voie, ainsi que les règles de circulation (priorité à droite par exemple).

RÉHABILITATION DU JEU DE QUILLES

Il y a près de 40 ans étaient construits, près de l'espace socio-culturel, deux abris. Ils servaient au jeu de quilles traditionnel, l'ancêtre du bowling.

- l'un des bâtiments étaient occupé par les lanceurs
- le second était occupé par les requilleurs. En général, les enfants assuraient cette fonction (parfois dangereuse !) qui consistait à remettre les quilles en place.

Le bâtiment a été rénové. Il sera destiné au club de tennis pour le stockage de leur matériel, ainsi qu'à l'organisation de leurs réunions.



HOMMAGE À JOCELYNE

La commune d'Etalans est, depuis jeudi 23 novembre, en deuil.

Jocelyne Woillard, adjointe au maire, nous a quittés privant l'équipe municipale d'un de ses piliers.

Ses engagements, municipaux, associatifs et citoyens, étaient nombreux. Arrivée à Etalans il y a 15 ans, Jocelyne y a effectué 2 mandats municipaux, en tant que conseillère de 2014 à 2020, puis en tant qu'adjointe depuis 2020. Très investie dans son rôle d'élue et de responsable du CCAS, elle était pleinement dévouée aux administrés.

Jocelyne était un « personnage ». Sa sympathie et son empathie envers chacune et chacun, sa force de caractère, son franc-parler et son humour nous manqueront à tous. Par ces quelques mots, le Maire, le conseil municipal et les membres du personnel de la commune souhaitent lui apporter un dernier témoignage de reconnaissance et d'affection.



CIMETIÈRE

SON ORGANISATION

Le cimetière est composé de caveaux, de tombes pleine terre, de caveaux d'urne et d'un jardin du souvenir.

Un règlement du cimetière a été voté le 9 février 2023 et détermine son organisation.

Les personnes désireuses d'obtenir une sépulture doivent obligatoirement résider sur la commune.

- 1- Elles font la demande en mairie et par courrier d'une sépulture
- 2- La mairie leur attribue un emplacement
- 3- Les personnes choisissent une société de pompes funèbres pour entreprendre les travaux
- 4- Une fois les travaux exécutés, un titre de facturation est établi par la mairie (50 €/m²)

LES REPRISES DE CONCESSION

Des élus ont recensé l'ensemble des sépultures de plus de trente ans d'existence et à l'état d'abandon.

Un courrier a été envoyé aux familles concernées; en cas de méconnaissance de l'adresse, un acte de notoriété a été établi.

Un mois après, un procès-verbal de constat d'abandon a été dressé en présence de Monsieur le Maire. Le procès verbal a été affiché devant chaque tombe concerné, ainsi qu'au panneau d'affichage de la mairie.

Le déroulement de l'affichage a été le suivant :

- 1 mois du 3 octobre au 3 novembre 2022
- 1 mois du 18 novembre au 18 décembre 2022
- 1 mois du 2 janvier au 2 février 2023

Passé le délai d'un an, soit le 2 février 2024, les concessions seront reprises par la commune qui devra alors engager des travaux de démantèlement des sépultures qui pourront être attribuées à de nouveaux demandeurs.



PASSAGE DE LA FLAMME OLYMPIQUE

Quelques mois avant l'ouverture des Jeux Olympiques, la flamme olympique sera allumée à Olympie, en Grèce. Ce lieu rappelle le lien entre les Jeux Olympiques de l'Antiquité et les Jeux modernes. Depuis ce point de départ, la flamme est relayée durant plusieurs semaines jusqu'à la ville hôte des Jeux, principalement par des coureurs à pied, mais également par d'autres modes de transport.

La flamme olympique passera par Etalans le 25 juin 2024

La flamme annonce les Jeux Olympiques et transmet un message de paix et d'amitié aux peuples. Le Relais de la flamme prendra fin lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques. Le dernier relayeur (ou parfois les derniers relayeurs) fera son entrée dans le stade et allumera la vasque avec la flamme Olympique.

Les Jeux pourront alors commencer le 26 juillet 2024 !



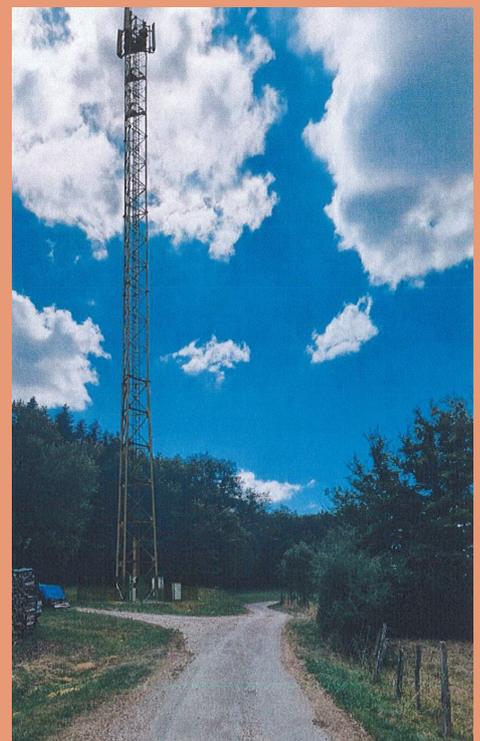
ZONE BLANCHE CHARBONNIÈRES-LES-SAPINS

On appelle couramment « zone blanche » un territoire non couvert par un réseau mobile. Aucun opérateur mobile ne couvre ce territoire peu densément peuplé, situé le plus souvent en zone rurale.

Cela peut paraître surprenant, mais en 2022, des communes sont encore dépourvues de réseau mobile dans l'Hexagone.

Charbonnières-les-Sapins faisait partie de ces zones non desservies.

Mais tout arrive, et une antenne relais a été installée pour disposer d'un réseau de qualité sur cette zone jusqu'alors mal couverte.



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

La cérémonie du 11 novembre s'est déroulée cette année en présence de :

Paul Ruchet, Maire, et de son équipe municipale

Maurice Thiebaud, président de l'association AFN

Annie Morel, porte drapeau

La 3ème batterie du 61ème régiment d'artillerie de Semontiers-Montsaon

Avec la participation

des élèves du RPI Étalans-Fallerans

de la Batterie-Fanfare d'Étalans

de l'amicale des Sapeurs-Pompiers d'Étalans



PROJET MÉDIATHÈQUE À VOCATION INTERCOMMUNALE

Suite à la décision du conseil municipal du 19 avril 2023, la bibliothèque se transforme en médiathèque et se déplace au presbytère.

La municipalité a souhaité ouvrir cette réflexion sur la future médiathèque aux communes alentours. Elle a donc interpellé Guyans-Durnes, Fallerans et Voires sur ce projet, en proposant de construire un projet de médiathèque à vocation intercommunale, plutôt que communale.

Les trois Communes ont répondu positivement pour s'engager à participer à la réflexion de cette médiathèque. Cet engagement est lié à la rédaction du projet, le PCSES (Projet culturel, scientifique, éducatif et social).

Une fois le projet finalisé, les communes seront libres de choisir leur implication.



La commune d'Etalans a créé un groupe de travail avec différents acteurs de la commune et du territoire. Suite à cette mobilisation, le groupe de travail construit et rédige le PCSES. Il est constitué d'élus des 4 communes, de la responsable de la bibliothèque, de bénévoles et d'usagers de la bibliothèque d'Etalans et également d'acteurs du territoire comme Familles Rurales, l'école d'Etalans-Fallerans, la Maison Grand, le Tiers-Lieu.

Ce groupe est accompagné par la MDD (Médiathèque Départementale du Doubs) et de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) afin de construire un projet subventionné et de donner les grandes lignes directrices pour répondre aux besoins de la population.

Ce groupe a été constitué en juin 2023, le PCSES devrait être terminé autour de janvier/février 2024. Pour une participation de tous, des murs parlants ont été mis à disposition sur Etalans à la mairie, à l'école d'Etalans-Fallerans, à l'espace Douge, ainsi que dans la commune de Fallerans.

Si vous souhaitez apporter des idées sur ce que vous aimeriez trouver dans cette future médiathèque ou comment vous souhaiteriez qu'elle fonctionne, n'hésitez pas à vous rendre sur ces lieux afin d'écrire vos envies.



Portes du Haut-Doubs
COMMUNAUTE DE COMMUNES

Relais Petite Enfance

Le Relais Petite Enfance de la communauté de communes des Portes du Haut-Doubs est un lieu d'information, d'accueil et d'accompagnement pour les parents et les assistants maternels



Besoin de trouver un mode d'accueil ou de renseignements sur la relation contractuelle avec votre assistant maternel ? Le RPE vous accueille

Sur rendez-vous et par téléphone

- ☎ 06 82 35 63 10
- ✉ relaispetiteenfance@portes-haut-doubs.fr
- 🌐 www.portes-haut-doubs.com
- 📍 Maison de l'Enfance
17 rue du stade, 25800 Valdahon

Rendez-vous sur Valdahon possibilité sur Pierrefontaine-les-Varans, Orchamps-Vennes et Bouclans.

Des Animations, des temps d'échange professionnel, des formations

Le RPE propose des animations pour les enfants non scolarisés accompagnés par un adulte. Les animations du RPE sont gratuites et sur inscription

Lieu d'animation :

- 📍 Valdahon
- 📍 Orchamps-Vennes
- 📍 Pierrefontaine les Varans
- 📍 Bouclans

Inscription
obligatoire

Le RPE organise des temps de rencontre entre assistants maternels afin d'échanger sur les pratiques professionnelles.

Le RPE organise également des formations professionnelles continues sur différents thèmes selon les besoins des assistants maternels



STOP AUX ERREURS DANS LE BAC DE TRI



Oui, tous les emballages en plastique, en carton ou en métal, ainsi que les papiers se trient !

Un doute ? Regardez l'info-tri apposé directement sur l'emballage ou consultez

www.preval.fr



Faux ! Il est inutile de rincer et de laver les emballages pour qu'ils puissent être recyclés ! Il suffit de bien les vider de leur contenu.



⚠ **Saviez-vous qu'imbriquer les emballages (même de même nature) rend leur recyclage impossible ?!**

Tous les emballages arrivent au centre de tri Préval à Pontarlier. Ils sont déposés sur un tapis roulant, l'équivalent d'un camion est trié en 1 heure : ni les agents valoristes, ni les machines ne peuvent séparer les emballages imbriqués !

Suivez-nous dans les coulisses... en drone : <https://www.youtube.com/watch?v=EFa4i2oHSB8>

LE COMPOSTAGE OBLIGATOIRE EN 2024

Le compostage obligatoire fait partie des dispositifs prévus par la loi antigaspillage de 2020. Au regard de cette loi, tous les Français devront donc obligatoirement composter leurs biodéchets dès le 1er janvier 2024.

Le compostage obligatoire est un dispositif qui concerne tous les foyers français sans distinction, mais elle s'applique aussi aux milieux professionnels.



À partir du 1er janvier 2024, vous devrez donc jeter vos biodéchets dans un composteur individuel ou collectif. Si vous disposez d'un jardin, le mieux est ici d'y installer un composteur individuel gros volume. Après quelques mois, le compost formé pourra être utilisé directement dans votre jardin pour enrichir vos sols et ainsi alimenter toutes vos plantations.

INSCRIPTION POUR LE REPAS DES ANCIENS

Le repas des anciens aura lieu le 13 janvier 2024, le midi, à l'Espace Socio-Culturel d'Étalans.

Vous avez plus de 70 ans et habitez la commune, inscrivez-vous en mairie.

Comme l'année dernière, le repas se déroulera en même temps que les voeux de la municipalité qui auront lieu à 11h.

Dans l'attente de vous y retrouver pour un moment de convivialité.



DATES À RETENIR

Samedi 13 janvier, VOEUX DU MAIRE, espace socio-culturel à 11h00

Samedi 13 janvier, REPAS DES AÎNÉS, espace socio-culturel à 12h00

Date à venir, courant janvier, SOIRÉE LECTURE, Café associatif, La Maison Grand. Se renseigner auprès de La Maison Grand

Vendredi 19 janvier, INITIATION ARDUINO, au FABLAB, de 20h00 à 22h00, La Maison Grand

Samedi 20 janvier, INITIATION SOUDURE A L'ARC, à l'Atelier, de 9h00 à 12h00, La Maison Grand. Inscription nécessaire à asso.lachignole@gmail.com. Place limitées

Vendredi 26 janvier, INITIATION ARDUINO, au FABLAB, de 20h00 à 22h00, La Maison Grand

Vendredi 26 janvier, BOUM DES ENFANTS, espace socio-culturel de 18h00 à 21h.

Samedi 27 janvier, LOTO, espace socio-culturel à 20h00 (ouverture des portes à 18h30) Réservation conseillée

Mardi 06 février, INITIATION DESSIN 3D, au FABLAB, de 20h00 à 22h00, La Maison Grand. Inscription nécessaire à asso.lachignole@gmail.com. Places limitées

Vendredi 16 février, SOIRÉE JEUX, à partir de 20h00, Café associatif, La Maison Grand

La liste des associations et les diverses manifestations sont à retrouver sur le site d'Étalans <http://www.etalans.com>

ÉTAT CIVIL

AVIS DE DÉCÈS

CHARPY Odile née GIRARDET le 10 octobre 2023

VIENNET Bernard le 16 octobre 2023

BOISTON Christiane née TERRADE le 5 novembre 2023

WOILLARD Jocelyne le 23 novembre 2023



CONTACT

Mairie d'Étalans
3 Rue des Granges
25580 Étalans

Téléphone : 03 81 59 21 17

E-mail: mairie@etalans.fr

Site : etalans.com

<https://www.panneaupocket.com/>

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi : 14 h - 17 h

Mardi : 10 h - 12 h

Mercredi : 10 h - 12 h

Jeudi : 10 h - 12 h

Vendredi : 14 h - 18 h

1er et 3ème Samedi du mois : 10 h - 12 h